

# Formation des nouveaux.nouvelles comptables

Exercer le métier de comptable au sein d'une association centre social comporte des particularités. Cette formation vise à apporter les éléments de compréhension et d'adaptation nécessaires pour pouvoir assurer la comptabilité de la structure.

Les deux premiers jours ont lieu en présentiel. Les deux jours suivants se déroulent in situ, sous forme de demi-journées et permettent l'acquisition et l'appropriation d'outils spécifiques à la structure.

## Public

Comptables en prise de fonction

## Pré-requis

Relatif au public concerné

## Objectifs

- Connaître et comprendre la comptabilité adaptée à une association centre social
- Être en capacité d'élaborer les outils de gestion financière
- Savoir utiliser les logiciels comptable et paye de sa structure
- Savoir réaliser la clôture des comptes

## Méthode pédagogique

Les deux premiers jours de la formation se déroulent en présentiel, les deux autres jours sur la structure du.de la participant.e. Animation participative. Alternance d'apports théoriques et d'exercices. Travail sur les outils spécifiques aux structures participantes.

## Évaluation de la formation

Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud, quizz en fin de formation

Évaluation à froid envoyée au participant et à la structure 90 jours après la formation

## Formatrice

Isabelle BRANDI, responsable administrative et financière UCS 13

## Accessibilité

Si votre situation (handicap, contraintes particulières...) nécessite un aménagement spécifique, nous vous invitons à nous contacter afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

### Durée :

4 jours / 28 heures - 9h à 12h30 – 13h30 à 17h  
2 jours en collectif et 2 jours individuels sur site

### Dates et lieu :

Jours 1 & 2 : 14 mars et 13 avril 2023 à Marseille  
Jours 3 & 4 : à déterminer avec la structure

### Tarif :

Salarié.e : 1200 €  
Réservé aux adhérent.e.s

## Contenu

### Jour 1 : La spécificité de la comptabilité d'un centre social

- Le plan comptable d'une association
- La comptabilité générale
- La comptabilité analytique
- La répartition des rôles et la coordination entre direction, comptable et trésorier.ière

### Jour 2 : Les outils de gestion

- Le budget
- Le suivi des subventions
- Le plan de trésorerie

### Jour 3

- L'utilisation et les spécificités des logiciels de comptabilité et de paye du centre social

### Jour 4

- Situation intermédiaire et clôture des comptes

Formation gérée par l'UCS13

Contact : Shéhérazade  
sheherazade.boukhenifra@ucs13.fr  
04 96 11 53 60 – 06 42 45 71 24

**Je m'inscris**